

KOPIE an: 112 JR
Original bei: 201 1

T é l é g r a m m e No 188-IE

25.2.1972 15h00 T.o.

Ambasuisse

I s l a m a b a d

Urgent

Pour Ambassadeur Mallet. - Strictement personnel et confidentiel.

1° Nous regrettons votre réaction suite à l'annonce d'une éventuelle venue de Real. Sans doute un malentendu existe sur la portée de la mission Real.

2° N'a aucun caractère humiliant pour vous. Real se trouve être l'intermédiaire privilégié choisi par l'Inde pour faire connaître aux Pakistanais l'atmosphère, les tendances et analyses internes de la Nouvelle Delhi. Il s'agit d'une mission tout-à-fait spéciale qui n'implique en rien un désaveu de votre position. Vous êtes au contraire un élément essentiel pour la réussite de l'entreprise. Nous avons reçu confirmation que le mandat Real est strictement ad personam et nous avons donc renoncé d'envoyer un autre diplomate. Nous considérons cette mission comme très importante pour les bons offices de la Confédération et nous tenons à ce que Real puisse s'en acquitter dans les meilleures conditions possibles.

3° Nous espérons que le malentendu est maintenant dissipé.

Nous devons pouvoir compter sur votre coopération entière et loyale. Prière télégraphier sans délai au Chef du Département assurances sans équivoque en ce sens. Janner.

Politique Intérêts

A. 735